



# FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LES DIRECTEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE DONNENT DE LA VOIX DEVANT LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE STATUTAIRE

Le mercredi 30 novembre, à l'appel d'une Intersyndicale Ufmict-CGT, Syncass-CFDT et CH-FO, cent cinquante directeurs de la Fonction publique hospitalière se sont rassemblés Place Laroque à Paris devant le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. De nombreux collègues retenus dans leur établissement avaient aussi tenu à transmettre leurs témoignages écrits de la dégradation de leurs conditions d'exercice professionnel. On n'avait pas connu de manifestation de directeurs depuis 2013. Coiffés de couvre-chefs multicolores, les professionnels sont venus dire qu'ils en avaient assez de porter le chapeau dans un contexte d'austérité et de dysfonctionnements du système hospitalier.

Les directeurs ont réclamé une meilleure reconnaissance statutaire par l'unicité des corps de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) et de directeurs d'hôpital (DH) et par un alignement du statut des directeurs de soins (DS). Une délégation a été reçue par Etienne Champion, directeur de cabinet de la Ministre en charge de la Santé ainsi que Anne-Marie Armantéras de Saxcé, Directrice générale de l'offre de soins.

Le ministère n'a pas répondu à leurs attentes, faisant valoir un manque d'unanimité des organisations syndicales dans les revendications portées tout en pointant quelques espaces de débats à venir, notamment un séminaire sur les évolutions des métiers de direction à l'aune de la territorialisation et des groupements hospitaliers de territoire.

Le ministère a fait quelques annonces que l'intersyndicale a immédiatement qualifiées de « mesurette », comme la création d'une enième prime valorisant l'exercice territorial. Les Directeurs d'hôpital devraient bénéficier du décontingentement de l'accès à l'échelon spécial de la hors classe (promesse ancienne jamais tenue qui pénalise des centaines de directeurs) et les directeurs de soins devraient connaître un nouveau toilettage statutaire pour atténuer certains des aspects négatifs de PPCR. Aucune mesure n'est prévue pour les D3S. L'Intersyndicale qui représente plus des 2/3 des voix des directeurs réaffirme l'urgence d'ouvrir de réelles négociations statutaires afin d'aboutir avant le printemps 2017.

**Malgré ces résultats décevants, les professionnels ne désarment pas, conscients qu'au-delà des évolutions statutaires réclamées, c'est une bataille pour un autre management hospitalier et une reconstruction du service public qui se jouent. Dès le début de la semaine prochaine, l'Intersyndicale se réunira pour convenir des suites du mouvement.**

Montreuil, le 1<sup>er</sup> décembre 2016

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

84

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.75  
E-Mail : sg@sante.cgt.fr

### Contacts presse :

Yves Richez : 06 73 46 19 13  
Thomas Deregnacourt : 07 89 24 64 33